

Déclaration préalable

25 mars 2020

Inutile de rappeler ici la situation complètement inédite, dramatique que nous traversons, tout le monde l'a à l'esprit. La société Française dans son ensemble est mise à rude épreuve. Les informations contradictoires, les débuts de polémiques les bisbilles entre responsables politiques ou médicaux rendent le moment que nous vivons encore plus anxiogène.

Les mots « bienveillance », « compréhension », « solidarité é » sont employés sans toujours se traduire dans les faits par une action concrète.

Orange n'échappe pas à cela. La majorité des personnels s'emploie à rester disponibles pour nos clients, en leur permettant de continuer à bénéficier des outils de communications vitaux en ces temps de confinement.

Les salariés sont attentifs aux consignes données et ils font confiance à leurs managers et à la direction d'Orange pour préserver les intérêts de l'entreprise sans exposer leur santé à des risques inutiles.

Or, ici ou là des voix discordantes se font entendre, pointant tel manque de communication, fustigeant tel retard dans l'action, critiquant chaque décision du management, soufflant de la suspicion sur les intentions de la direction, ajoutant de la confusion et de la crainte dans un moment où nous devrions tous nous rassembler.

La CFE-CGC a eu l'occasion lors du dernier CSE extraordinaire de rappeler qu'elle s'inscrit dans une démarche positive, constructive, avec un sens aigu des responsabilités.

Dans cette crise, face à une difficulté, une erreur ou un « loupé », nous considérons que les questions à se poser ne sont pas « pourquoi est-ce arrivé ? » et « qui est responsable ? », mais « comment allons-nous corriger cela ? » et « avec qui ? ».

Pour reprendre un discours célèbre, plutôt que nous demander ce que l'entreprise peut faire pour nous, demandons-nous ce que Nous pouvons faire pour l'entreprise.

Donc, nous réitérons ici notre confiance en la direction dans sa gestion de la crise, notre compréhension dans le fait que tout n'est pas parfait, partout et tout de suite, notre croyance dans sa sincérité à mettre en priorité n°1 la sécurité des salariés et nous renouvelons notre main tendue pour être contributifs et renforcer les actions de soutien en front ou en back.

Oh, il ne s'agit pas d'angélisme de notre part, ou de quelque basse manœuvre politique. Nous ne renonçons pas au droit à la critique et à challenger une amélioration de l'action directoriale.

Nous CFE-CGC sommes toujours guidés par le souci du bien collectif, de la défense des salariés d'Orange et, à travers eux, la défense de notre maison Orange. Nous souhaitons la réussite de notre belle entreprise, nous applaudissons ses conquêtes, nous sommes fiers de ses innovations et nous encourageons ses initiatives pour renforcer son leadership.

Mais nous sommes toujours attentifs à ce que cela se fasse dans le respect des salariés, avec eux et non contre eux, et que leurs intérêts ne soient pas sacrifiés.

Dans cette crise sanitaire également, la confiance *à priori* que nous vous donnons Madame la Présidente n'empêchera pas le contrôle, quand le temps sera venu. Lorsque la crise sera derrière nous, nous saurons émettre les critiques éventuelles, dans la perspective d'en tirer les leçons nécessaires, les enseignements utiles.

Ce n'est pas le moment, nous appelons à l'esprit de responsabilité qui devrait animer chaque acteur du dialogue social, désapprouvons l'instrumentalisation de la situation qui est faite par certains et en ce sens condamnons la politique de la chaise vide au sein de cette instance.

Par ailleurs, pour la CFE-CGC, le CSE doit également profiter du confinement pour instruire les dossiers internes de fonctionnement, notamment en lien avec la Commission des Marchés. Ceci afin d'être prêt lors de la levée du confinement, notamment sur la partie ASC tant attendue par nos collègues.

En effet, contrairement à ce qui est présenté dans le budget prévisionnel AEP reçu du Trésorier vendredi dernier, la Commission des Marchés doit être saisie de certains sujets et réaliser des cahiers des charges sur les thématiques suivantes :

- Le SI du CSE et sa maintenance
- L'expert-comptable
- La rédaction des PV

Pour finir, nous avons une pensée pleine de reconnaissance pour le dévouement des personnels soignants qui, au mépris de leur propre santé, prennent en charge les malades du Covid 19 et sauvent des vies. Ils en payent un lourd tribut. La meilleure manière de les remercier est de rester chez soi, il faut le rappeler encore et toujours.